

Concevoir une stratégie performante en viticulture

RS5282 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	211, 221, 210
Formacode(s)	21001, 21006, 21053
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/10/2020
Date d'échéance	14/10/2025

Certificateur(s)

UNIVERSITE DU VIN · SIRET : 32424993700016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Concevoir une stratégie performante en viticulture » répond à un besoin lié à l'évolution de la population des exploitants viticoles.

En effet, sur les près de 85 000 exploitations viti-vinicoles françaises, une exploitation sur 4 ne trouve pas de repreneurs. En moyenne depuis 2000, la viticulture perd ainsi de 2000 à 2 800 exploitations chaque année. La Safer réalise une moyenne de 240 installations par an sur le territoire national, dont 1/3 se font hors du cadre familial. Ainsi voit-on s'installer de plus en plus de « néo vignerons » ayant un lien parfois lointain avec le monde viticole, et dont il convient de sécuriser le projet.

L'Université du Vin a pour but à travers cette certification de former des personnes en reconversion professionnelle, sur l'ensemble des enjeux liés à la conduite d'un écosystème viticole, en leur permettant d'identifier les facteurs-clés de réussite et d'éviter les principaux écueils.

La certification est une garantie pour les différentes parties-prenantes d'une installation - repreneur, cédant, SAFER, banquier, salariés éventuels - de la capacité du repreneur à pérenniser son activité viticole.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir les objectifs économiques de l'exploitant, tenant compte du contexte culturel et environnemental de la parcelle ou du domaine, pour ajuster l'investissement financier et humain nécessaire.

Planifier la conduite du vignoble en fonction de ses objectifs, des aléas climatiques et des besoins de la vigne pour viser la qualité de récolte attendue et le rendement optimal.

Comparer les cahiers des charges des différents labels en viticulture et leurs conséquences opérationnelles et financières, pour choisir, de façon raisonnée, son propre mode de culture.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet professionnel dans la viticulture (reconversion professionnelle)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 professionnels de la filière externe au dispositif (expert-comptables, œnologues, ingénieur agronomes, conseiller viti-vinicoles, vignerons)

Base légale

Date de décision	14/10/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/10/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.universite-du-vin.com/concevoir-strategie-performante-viticulture/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5282/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	30
Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	87 %
Période	04/2022 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	38
Montant total engagé	109 244 €
Coût moyen par dossier	2 875 €
Durée moyenne	103 h
Période	07/2021 – 10/2025
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	18 %
France Travail	4 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.